

PROJET DE TERRITOIRE

ACTE 2 : LES ATELIERS THÉMATIQUES PARTICIPATIFS

Dans le cadre du projet de territoire, a eu lieu, ce jour, à ESTER Technopole, le premier atelier participatif, autour de la thématique « Attirer et Rayonner », rassemblant des élus communautaires, des acteurs économiques, institutionnels, éducatifs, associatifs du territoire, et avec une participation citoyenne représentée par le nouveau Conseil de Développement de Limoges Métropole.

L'objectif de ces ateliers : établir des analyses thématiques précises, présentées et débattues afin de définir des actions identifiées qui composeront le futur projet de territoire.

➤ Rappel du projet de territoire

La Communauté urbaine Limoges Métropole est en effet soumise à de nombreux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et à ce jour sanitaires mais aussi à des enjeux institutionnels et démographiques nombreux et entrecroisés.

Pour accompagner la démarche de cogestion mise en place durant ce nouveau mandat par le nouveau président Guillaume Guérin et dans l'intérêt de l'avenir du territoire pour les 10 à 15 prochaines années, un projet de territoire est en cours d'élaboration par la Communauté urbaine.

Ce projet doit être le symbole d'une ambition partagée, l'expression et la traduction d'une volonté commune des élus au service de l'intercommunalité. Ce projet de territoire s'articulera autour d'orientations détaillées, soit autour d'un cadre qui guidera les actions et les investissements le temps d'un ou plusieurs mandats.

➤ Quatre ateliers thématiques pour établir la feuille de route

En mars et mai 2021, quatre ateliers auront ainsi lieu, en deux sessions chacune, autour des thématiques : Vivre Bien, Attirer et Rayonner, Fédérer et structurer et déployer nos forces. Une restitution de ces échanges aura lieu début juillet 2021.

Le projet de territoire fera l'objet d'un document cadre avant la fin 2021 permettant de lancer un certain nombre d'actions dès le 1^{er} trimestre 2022.